



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/56/L.1/Add.6
24 septembre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-sixième session
Genève, 14-25 septembre 2009

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU
DÉVELOPPEMENT SUR SA CINQUANTE-SIXIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 14 au 25 septembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT (<i>suite</i>).....	2
L'investissement au service du développement: Sociétés transnationales, production agricole et développement	2

II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT *(suite)*

L'investissement au service du développement: Sociétés transnationales, production agricole et développement

1. Toutes les délégations ont félicité la CNUCED pour la publication du *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2009 – Sociétés transnationales, production agricole et développement*, le jugeant à la fois opportun et utile, en particulier au vu de la récente crise alimentaire, des préoccupations relatives à la sécurité alimentaire et des efforts internationaux de lutte contre la faim déployés pour réaliser le premier l'objectif du Millénaire pour le développement. Dans ce contexte, de nombreuses délégations étaient d'avis qu'il fallait accroître l'investissement dans la production agricole des pays en développement tout en se disant soucieuses de ses effets sociaux, économiques et écologiques potentiels qu'il convenait de prendre soigneusement en considération.

2. Si les flux mondiaux d'IED avaient accusé une forte baisse en 2008, celle-ci n'avait pas été également répartie dans le monde – les pays développés enregistrant des reculs importants et les pays en développement et les pays en transition des montants records. De nouveaux déclin des flux mondiaux d'IED étaient à prévoir en 2009 dans toutes les régions, y compris en Afrique. Les délégations étaient préoccupées par cette diminution et sont tombées d'accord sur la nécessité d'identifier des mesures permettant d'aider les pays à attirer des IED dans le contexte actuel de crise économique mondiale. Un certain nombre de suggestions ont été formulées, notamment:

a) Les pays d'accueil devraient continuer d'améliorer le climat de l'investissement et relancer leurs efforts pour orienter l'investissement vers des secteurs moins exposés aux cycles conjoncturels, tels le secteur pharmaceutique, le secteur agricole et les activités respectueuses de l'environnement;

b) Il conviendrait de multiplier les initiatives de promotion de l'investissement auprès de sources dans les pays du Sud qui étaient moins touchés par la crise;

c) Les pays d'accueil pourraient aussi envisager d'assurer un service de suivi pour retenir les investissements existants et promouvoir les réinvestissements.

3. Certaines délégations ont exprimé leurs préoccupations face à la montée du protectionnisme en matière d'investissement qui pourrait avoir des incidences sur les flux mondiaux d'IED et sur les efforts faits par les pays en développement pour les attirer. À cet égard, il a été suggéré que la CNUCED devait assurer un suivi étroit des politiques d'investissement.
4. Si les IED dans la production agricole restaient modestes, ils étaient en progression. Toutefois, si l'on considérait l'ensemble de la chaîne de valeur agricole, ils étaient beaucoup plus nombreux. Outre leurs IED, les sociétés transnationales (STN) participaient aussi à la production agricole des pays en développement et des pays en transition à travers l'agriculture contractuelle. Ces contrats conclus par les STN étaient nombreux et représentaient une large part de la production pour certains produits de base et dans certains pays en développement.
5. L'agriculture contractuelle était un autre moyen important et appréciable pour les STN de participer à la production agricole des pays en développement et des pays en transition. Elle présentait des avantages, notamment un meilleur contrôle sur la qualité que ne le permettait l'approvisionnement sur les marchés du disponible, une plus faible mobilisation de capital, des risques moindres et une plus grande souplesse que les IED. Pour les exploitants, l'agriculture contractuelle pouvait également être intéressante, en particulier en leur donnant accès aux technologies, aux savoir-faire, aux ressources financières et aux marchés.
6. De l'avis général, sur la base d'informations fournies par quelques représentants et intervenants, les IED et les STN pouvaient contribuer au développement agricole des pays en développement et des pays en transition. Certains représentants ont aussi souligné l'importance de l'aide publique au développement pour favoriser le développement agricole, en particulier dans le domaine des infrastructures et du renforcement des capacités productives. La participation des STN à la production agricole pouvait générer des effets tant positifs que négatifs. Parmi les effets positifs figuraient les transferts de technologie, de normes et de compétences ainsi que la création d'emplois et l'accès aux marchés, qui avaient la capacité d'améliorer la productivité et la qualité des produits et de favoriser le développement du secteur. Toutefois, les gouvernements devaient être conscients des préoccupations écologiques et sociales associées à la participation des STN, telle l'éviction des petits agriculteurs, qui risquait d'entraîner des pertes d'emplois, une mainmise sur les terres, la dépossession des peuples

autochtones et une dépendance excessive à l'égard de ces sociétés. Sur ce point, un certain nombre de mesures ont été avancées par les délégations, notamment:

a) Les pays en développement et les pays en transition pourraient promouvoir les arrangements contractuels entre STN et exploitants locaux comme solution de rechange aux IED. Des contrats types pourraient être élaborés et utilisés par les agriculteurs des pays en développement et des pays en transition dans leurs négociations avec les STN. La CNUCED ne s'occupait actuellement pas du tout de contrats types mais il s'agissait d'un domaine qui mériterait d'être exploré;

b) S'agissant de la sécurité alimentaire des pays en développement et des pays en transition, des arrangements de partage de la production pourraient être envisagés;

c) Il était nécessaire d'assurer la transparence des grandes opérations d'acquisition de terres agricoles, le respect des droits fonciers existants et du droit à l'alimentation, la protection des populations autochtones et la durabilité sociale et environnementale. À cette fin, un ensemble de principes de base convenus au niveau international tenant compte des intérêts des différentes parties prenantes pourrait être considéré;

d) Les partenariats public-privé visant à améliorer les capacités productives du secteur agricole dans les pays en développement et les pays en transition, notamment en renforçant les capacités agricoles locales à long terme, devraient être multipliés.

7. Certains représentants ont parlé de la nécessité de protéger les droits de propriété intellectuelle des investisseurs dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'IED et la participation des STN dans la production agricole des pays en développement et des pays en transition. Il a été noté que la réduction ou l'élimination des obstacles commerciaux et des subventions des pays développés, si elles intervenaient, seraient en soi une bonne mesure d'incitation en faveur des IED et de la participation des STN dans la production agricole des pays en développement et des pays en transition. Cela bénéficierait à tous, investisseurs étrangers et pays d'accueil.

8. Les délégations ont salué l'initiative prise par le Gouvernement japonais, avec l'appui de la CNUCED et de plusieurs organisations internationales, pour la promotion d'un investissement

international responsable dans l'agriculture. Cette initiative avait pour but de traiter les problèmes de transparence, de responsabilité et de développement liés aux IED et à la participation des STN dans la production agricole des pays en développement. Les délégations attendaient avec intérêt les conclusions de la première réunion sur cette initiative, qui avait eu lieu à New York le 23 septembre 2009.

9. La CNUCED a été invitée à poursuivre ses travaux de recherche et d'analyse sur les questions liées à l'IED et à la participation des STN dans la production agricole des pays en développement et des pays en transition, notamment sur les grandes transactions foncières et l'élaboration des politiques. Elle a aussi été chargée de contribuer au développement des capacités productives agricoles des pays en développement et des pays en transition par le biais de la coopération technique et du renforcement de la coopération Sud-Sud, et de continuer à participer, avec d'autres organisations internationales compétentes, aux forums internationaux sur l'examen des principes et des lignes directrices relatives à l'investissement étranger dans l'agriculture.
